

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

II) ECRET N° 160 / 61/PR.SGCM.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU la loi n°60/36 du 26 Novembre 1960 portant
Constitution de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 381/PCM du 29 Décembre 1960 portant
formation du Gouvernement de la République du
Dahomey ;

VU le Décret n° 111/PR.CAB du 15 Avril 1961, fixant
les attributions des Membres du Gouvernement ;

^
D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Me. Joseph KEKE, Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice et de la Législation est chargé de l'intérim
du Ministre de la Fonction Publique et du Travail pendant la
durée de l'absence de Me. Bertin BORNA.

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera enregistré et publié au
Journal Officiel de la République du Dahomey ./.-

AMPLIATIONS:

PR	15
SGCM	5
AND	1
Ministres	13
JORD	1

PORTO-NOVO ,le 3 Juin 1961

3 JUIN 1961

H. MACA.